

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 14 août 2006

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7 000 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour la troisième phase des travaux portant sur la rénovation et la mise en conformité de neuf bâtiments, soit six d'habitation et trois d'ateliers et d'administration

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

Un crédit global fixe de 7 000 000 F, sous la nature d'une aide financière d'investissement au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, est accordé à la Fondation Aigues-Vertes.

Art. 2 But

Cette aide financière d'investissement doit permettre la réalisation de la troisième phase du réaménagement du village (rénovation et mise en conformité des bâtiments Lilas, Crocus, Clochette, Abricotier, Noisetier, Bégonia, Primevère, Ancienne Grande Salle et Pâquerette).

Art. 3 Budget d'investissement

Le crédit de 7 000 000 F sera réparti en tranches annuelles inscrites au budget d'investissement dès 2006 sous la rubrique 07.14.11.00 565 0 1701 à savoir :

- a. 1 000 000 F en 2006
- b. 2 000 000 F en 2007
- c. 3 000 000 F en 2008
- d. 1 000 000 F en 2009

Art. 4 Financement et charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement «nets-nets» fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 5 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 6 Durée

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2010.

Art. 7 Aliénation du bien

En cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat.

Art. 8 Octroi de l'aide financière

L'octroi de cette aide financière d'investissement est conditionné à l'existence d'un contrat de droit public approuvé par le Conseil d'Etat et annexé à la présente loi.

Art. 9 Relation avec le vote du budget

L'aide financière d'investissement n'est accordée qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

Art. 10 Contrôle interne

Le bénéficiaire de l'aide financière d'investissement doit respecter les principes relatifs au contrôle interne prévu par la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Art. 11 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques, du 19 janvier 1995.

Art. 12 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Le réaménagement du village d'Aigues-Vertes

1.1 Historique

La Fondation Aigues-Vertes, après avoir revu en profondeur son mode de fonctionnement (entre 1995 et 2000), a élaboré un plan de réaménagement du village dans son ensemble. Celui-ci a pour but d'augmenter la capacité d'accueil du village d'Aigues-Vertes d'ici 2010, de mettre en conformité les structures et les bâtiments existants, d'améliorer le confort et la sécurité des villageois, afin de pouvoir continuer à répondre aux besoins des personnes handicapées mentales qui y séjournent et de celles qui attendent de pouvoir s'y installer.

Le programme de réaménagement du village, qui devrait être terminé d'ici fin 2009, a été organisé en trois phases. La première phase (loi 9271 adoptée par le Grand Conseil le 29 octobre 2004), avait pour objet la construction d'une nouvelle ferme et annexes (réalisée). La deuxième phase (loi 9497 adoptée par le Grand Conseil le 17 mars 2005), concerne la construction des bâtiments C, E et F, la transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, la rénovation du home Forsythia et la réalisation des infrastructures (en cours).

1.2 Le village

Fondé en 1961 et administré par la «Fondation Aigues-Vertes», le village accueille en permanence 80 personnes, âgées de plus de 18 ans, atteintes de déficience intellectuelle avec des handicaps variables (de légers à très lourds), et 9 en externat. Plus de 145 collaborateurs y travaillent.

Edifié sur un terrain de 21,5 hectares mis à disposition par l'Etat de Genève en droit de superficie, le village, avant le début du réaménagement, était constitué de 23 bâtiments; il comprenait 10 homes et 8 ateliers :

- une ferme avec 30 têtes de bétail et une basse-cour;
- un jardin cultivé selon les règles biodynamiques;
- une boulangerie;
- une épicerie;

- un atelier de tissage;
- une poterie;
- des ateliers de développement (activité d'ordre plus occupationnel);
- un atelier de conditionnement pour la cuisine centrale.

Par ailleurs, une salle de spectacles accueille de nombreuses manifestations (pièces de théâtre, concerts, conférences, assemblées du village, etc.).

Le village comprend également une église et un cimetière.

1.3 Les objectifs généraux du réaménagement

Le cadre général a été édicté par le Conseil de Fondation :

- Le village continuera de répondre aux besoins des personnes handicapées mentales pouvant présenter des handicaps associés;
- Tous les aménagements proposés visent à l'épanouissement et à l'intégration des personnes handicapées;
- Les travaux relèvent du strict nécessaire et non du superflu : le Conseil de la Fondation entend éviter tout luxe et rester dans une perspective d'installations confortables mais modestes.

Dans ce cadre, les objectifs de réaménagement du village sont les suivants :

a. Porter la capacité d'accueil de 89 places à 131 places, soit :

- Augmenter la capacité d'accueil de 80 à 122 villageois résidents;
- Maintenir la capacité d'accueil de 9 personnes handicapées mentales externes;
- Création de trois nouveaux bâtiments à usage de homes, dont deux sont destinés à permettre aux personnes handicapées mentales vieillissantes de terminer leurs jours dans un environnement adéquat, pour autant que leur médicalisation le leur permette.

b. Adaptation aux normes, rationalisation des activités et qualité de vie :

- Amélioration de la sécurité et du confort des villageois et adaptation des lieux aux normes de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sans luxe aucun;
- Restructuration des installations et mise en conformité des canalisations et des réseaux techniques;

- Centralisation, réaménagement et extension des activités, par exemple l'agroalimentaire, l'artisanat, la cuisine centrale, le regroupement de l'administration et du service de maintenance;
- Amélioration de la circulation (piétons, véhicules) et du parcage;
- Renforcement des qualités paysagères et des activités de plein air.

c. Ouvrir le village sur la cité tant sur le plan culturel que professionnel, notamment grâce aux moyens suivants :

- Utiliser les activités agroalimentaires (ferme et serre) non seulement comme outil d'intégration professionnel, mais également comme outil thérapeutique;
- Regrouper les ateliers en unités d'activités tout en développant de nouveaux ateliers (cuisine centralisée, buanderie lingerie par exemple);
- Accroître les activités culturelles (théâtre, musique, peinture, rencontres, etc.) tant au village qu'à l'extérieur;
- Développer de nouvelles activités en relation avec l'extérieur;
- Créer un centre de formation accessible aux personnes déficientes intellectuellement.

On notera que la redéfinition du projet s'est accompagnée d'une démarche visant à améliorer la qualité des prestations qui a abouti, notamment, à la certification ISO 9001 et ISO 14001.

1.4 Les besoins des personnes handicapées et leur intégration

Le Conseil d'Etat considère l'intégration des personnes handicapées comme une priorité essentielle de son action. En effet, les personnes handicapées font partie intégrante de la société et à ce titre, il est indispensable de prévoir et de mettre en œuvre les mesures adéquates, afin qu'elles bénéficient du meilleur cadre possible pour leur intégration.

Cette volonté du Conseil d'Etat s'est concrétisée par la loi sur l'intégration des personnes handicapées (K 1 36) adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil en 2003 et entrée en vigueur en janvier 2004.

Dans le rapport RD 574 de mars 2005 intitulé «Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la planification 2004-2006 et le développement des besoins en matière d'institutions pour personnes handicapées adultes à moyen terme», le Conseil d'Etat décrit les besoins en termes de places d'accueil pour personnes handicapées adultes, nécessaires à une planification demandée par

l'OFAS qui s'engage, jusqu'à fin 2007, à un tiers du financement au niveau de la construction et du fonctionnement.

Ces besoins sont augmentés par le vieillissement sensible de la population handicapée (heureusement dû à l'amélioration des conditions de vie et aux progrès de la médecine). L'âge moyen des résidents du village d'Aigues-Vertes est, en 2006, de 49 ans et la pensionnaire la plus âgée a 81 ans ! Une grande majorité de ces personnes auront besoin d'un appui important au fur et à mesure de l'avancée en âge, que seule une structure spécifique et adaptée est à même de donner.

La troisième phase du réaménagement du village d'Aigues-Vertes permettra, par l'augmentation des places, de couvrir une partie des besoins en structures d'accueil.

1.5 Rappel des phases du réaménagement du village

Phase I réalisée :

- Mise en œuvre de la nouvelle unité d'activité agroalimentaire, soit la création d'une nouvelle ferme, d'une nouvelle serre et la modernisation des installations d'appui aux activités maraîchères. Cette phase est achevée à l'exception du bâtiment d'appui dont la transformation débutera dans le courant 2006.

Phase II en cours de réalisation :

- Création d'une unité d'activité « artisanat » regroupant les ateliers de tissage et de poterie dans le bâtiment de l'ancienne ferme, après transformation;
- Création de trois nouveaux corps de bâtiments pour satisfaire aux augmentations de capacité et besoins de rocadés;
- Construction du restaurant, de la cuisine centrale et d'un atelier de conditionnement;
- Reconstruction des réseaux de canalisation et création des réseaux techniques : eau, chauffage, électricité, téléphone, télévision et informatique.

2. Présentation de la phase III

2.1 But

Le but du présent projet de loi, annoncé selon la procédure auprès de l'OFAS et du canton de Genève, permettra de donner au village d'Aigues-Vertes sa taille définitive.

Outre la rénovation conforme des places disponibles, il permettra surtout la mise aux normes légales de sécurité des maisons existantes, soit six bâtiments d'habitation et trois d'ateliers et d'administration.

2.2 Evolution des coûts

Sur la base des exigences de l'OFAS, des études et du devis général initial établi, le coût total de cette troisième phase a été devisé à 24 300 000 F, comprenant les travaux et les équipements. C'est ce montant qui a été pris en considération par l'OFAS, pour déterminer sa subvention qu'il a confirmée en date du 10 avril 2006. Aujourd'hui la mise au point du projet a montré qu'il était possible de réaliser des économies et de ramener ce coût total à 21 000 000 F tout en garantissant une réalisation et une exploitation conforme.

2.3 Description sommaire

La 3^e phase permettra de poursuivre la transformation des bâtiments et leur raccordement aux infrastructures déjà mises en œuvre. Les travaux ont un caractère urgent, d'une part parce que les installations centralisées (chauffage, téléphone, informatique, électricité, sanitaire) doivent aboutir dans l'ensemble des bâtiments constituant le village, et d'autre part parce que les personnes handicapées qui vivent au village ne peuvent pas subir des travaux durant de trop nombreuses années.

Les bâtiments concernés sont :

- **Lilas** : actuellement deux étages sont équipés de 16 chambres « hors normes ». Les combles et le rez inférieur accueillent des bureaux des secteurs homes et culturel. Après réaménagement, le rez-inférieur deviendra la buanderie centrale du village et les trois autres niveaux seront constitués de deux appartements pour 18 villageois au total, avec tous leurs locaux annexes, soit cuisines, salons, bains thérapeutiques, vestiaires, nettoyage, vidoir, etc. Ce bâtiment sera équipé d'un ascenseur.
- **Crocus** : aujourd'hui un étage et demi est équipé de 10 chambres « hors normes ». Le bâtiment accueille également l'atelier de boulangerie, un petit tea-room (11 places atelier), trois bureaux et des caves. Après

travaux, ce bâtiment accueillera l'ensemble de l'administration du village, aujourd'hui éparpillée. La boulangerie et le tea-room occuperont encore une partie du rez-de-chaussée et des sous-sol. Les centraux téléphoniques et informatiques y seront également implantés. Ce bâtiment sera équipé d'un ascenseur.

- **Clochette** : ce home, équipé aujourd'hui de huit chambres, gardera sa même fonction, mais avec neuf chambres et tous leurs locaux annexes. Par contre, en plus de sa mise en conformité, ce bâtiment se verra doté d'un atelier d'occupation supplémentaire au sous-sol.
- **Abricotier** : actuellement neuf villageois habitent ce bâtiment. Une partie du rez-de-chaussée reçoit la cuisine centrale et un atelier de conditionnement (déménagé en automne 2006). Après réaménagement, Abricotier retournera complètement au logement, deux étages seront équipés de 10 chambres conformes, avec tous leurs locaux annexes. De plus, ce home prendra en considération les spécificités de l'autisme. Dans ce sens, en plus de la physiothérapie et de la pédicure, le sous-sol comportera deux ateliers « autisme ». Ce bâtiment sera équipé d'un ascenseur.
- **Noisetier** : aujourd'hui dix villageois logent dans ce home. Après réaménagement, neuf chambres conformes et tous leurs locaux annexes constitueront Noisetier. Les sous-sol, aujourd'hui inutilisés, accueilleront des locaux destinés aux activités des « aînés » du village. Ce bâtiment sera équipé d'un ascenseur.
- **Bégonia** : scindée en deux, cette maison est équipée aujourd'hui de 7 chambres « hors normes » et accueille également, dans sa seconde partie, l'atelier textile qui prendra possession de ses nouveaux locaux cet automne 2006. Le réaménagement permettra de loger huit villageois et tous les locaux annexes. Par ailleurs, une partie du rez-de-chaussée abritera un atelier de maintenance du village. Ce bâtiment sera équipé d'un ascenseur.
- **Primevère** : actuellement, ce bâtiment ancien et vétuste comporte six chambres. Le type de construction ne permettant plus de recevoir des logements, ce sont la « Mairie » du village et son centre d'autodétermination qui en prendront possession. En plus de l'accueil des villageois et de la salle du Conseil des villageois, le bâtiment abritera également leurs ateliers de formation audiovisuel et d'informatique.
- **Ancienne Grande Salle** : ce bâtiment ancien, qui abrite aujourd'hui un atelier de développement et un atelier de maintenance, ne changera pas d'affectation. Par contre, son accès pour handicapés sera repris et les

locaux seront mis en conformité avec les normes liées à la sécurité et au travail.

- **Pâquerette** : sept villageois occupent des chambres inadaptées dans ce bâtiment, qui par ailleurs abrite une épicerie, la réception du village et une partie des bureaux administratifs. La rénovation de Pâquerette offrira aux étages un appartement pour six villageois, avec ses locaux annexes, qui permettra de maintenir l'épicerie, mais accueillera également aux rez-de-chaussée des bureaux pour la gestion du secteur « Homes ».

2.4 Développement durable

Il faut considérer que l'ensemble du réaménagement du village d'Aigues-Vertes se préoccupe de cette notion de développement durable. Il convient de rappeler que pour la totalité du village, dans le cadre de la 2^e phase, la construction d'une chaufferie centrale équipée de chaudières à bois est comprise et qu'un réseau de conduites à distance aboutit aujourd'hui à l'ensemble des maisons. Ce programme a, par conséquent, supprimé 11 chaufferies à mazout, ce qui entraîne la réalisation de sous-stations d'échanges dans les bâtiments qui concernent cette 3^e phase.

3. Détails des coûts et plan de financement des travaux de la phase III du réaménagement du village d'Aigues-Vertes

3.1 Coût des travaux de la phase III

		Coût total (F TTC)
Lilas	– Home 18 villageois – Buanderie centralisée (atelier)	3 900 000 F
Crocus	– Administration – Réception – Boulangerie et tea-room (atelier) – Central TT et informatique, archives	3 500 000 F
Clochette	– Home 9 villageois – Atelier, cave, rangements	1 750 000 F
Abricotier	– Home 10 villageois – Atelier autisme, physio, pédicure	2 500 000 F

Noisetier	– Home 9 villageois – Locaux aînés	2 300 000 F
Bégonia	– Home 8 villageois – Maintenance	2 000 000 F
Primevère	– Culture – Mairie-autodétermination – Technique	1 350 000 F
Ancienne Grande Salle	– Ateliers polyvalents – Maintenance technique	1 500 000 F
Pâquerette	– Home 6 villageois – Epicerie – Administration homes	2 200 000 F
	Total TTC	21 000 000 F

3.2 *Financement*

Le financement de la phase III sera assuré par les apports suivants :

	<u>Coût total</u>
a) Subvention fédérale	7 000 000 F
b) Subvention cantonale	7 000 000 F
c) Fonds privés	<u>7 000 000 F</u>
Total	21 000 000 F

L'OFAS subventionne un tiers des constructions, selon les normes de construction de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). La Fondation Aigues-Vertes s'engage à couvrir un tiers des coûts mentionnés ci-dessus, par le biais de fonds propres qu'elle a levés à cet effet. L'Etat de Genève subventionne, quant à lui, le dernier tiers du montant de ce projet.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Préavis technique de l'administration des finances de l'Etat;*
- 2) *Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus;*
- 3) *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle;*
- 4) *Budget général des travaux de réaménagement du village;*
- 5) *Rapport annuel 2005 de la Fondation Aigues-Vertes incluant le rapport de l'organe de révision;*
- 6) *Projet de budget 2007, 2008, 2009.*

3.14



RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Administration des Finances de l'Etat

PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement bouclement
 investissement autre

rubrique n° 07.14.11.00 565 0 1701

Le préavis technique ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7 000 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour la troisième phase des travaux portant sur la rénovation et la mise en conformité de neuf bâtiments, soit six d'habitation et trois d'ateliers et d'administration.

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Résultat récurrent
Charges en personnel [30]	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses générales [31]	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières [32+33]	0.03	0.09	0.38	0.81	1.41	1.61	1.61	1.41
Charges particulières [30 à 36]	-	-	-	-	-	-	-	-
Octroi de subvention ou prestations [36]	-	0.14	0.45	0.80	0.80	0.80	0.80	-
Total des charges de fonctionnement	0.03	0.23	0.83	1.61	2.21	2.41	2.41	1.41
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46]	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus [42]	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des revenus de fonctionnement	-							
Résultat net de fonctionnement	0.03	0.23	0.83	1.61	2.21	2.41	2.41	1.41

3. Financement

Ce crédit d'investissement, réparti en tranches annuelles, devra être inscrit au budget d'investissement dès 2006. Il entrera dans le cadre du volume d'investissements "nets-nets" admis par le Conseil d'Etat pour 2006, sous réserve de la réduction technique globale à opérer. Dans ce cadre, ce préavis ne garantit pas que les tranches annuelles du crédit d'investissement pourront être automatiquement versées. La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2010.

4. Remarques

Selon l'application budgétaire CFI au 6 juillet 2006, une tranche de 1 000 000 F est inscrite au budget 2006 voté et une tranche de 2 000 000 F est prévue au projet de budget 2007 pour cette aide financière d'investissement, conformément aux données figurant sur les tableaux financiers.

L'augmentation de la subvention de fonctionnement accordée à la Fondation Aigues-Vertes liée à la réalisation de cet investissement et annoncée dès 2007, devra être prévue au projet de budget 2007.

Dans le cadre de la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), le département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) a indiqué que le contrat de prestation suivra dès sa rédaction.

La problématique générale des subventions d'investissements au regard des observations de l'ICF et/ou des normes IPSAS demeure ouverte.

Marc Brunazzi

Eve Vaissade

Genève, le 25 juillet 2006

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL, son exposé des motifs et les tableaux financiers transmis le 24 juillet 2006. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 25/07/06

Signature du responsable financier :

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05) - Dépense nouvelle d'investissement

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Subvention cantonale d'investissement de 7 000 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour la troisième phase des travaux portant sur la rénovation et la mise en conformité de neuf bâtiments, soit six d'habitation et trois d'ateliers et d'administration

Projet présenté par le DCTI - Département des constructions et des technologies de l'information

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Investissement brut	1'000'000	2'000'000	3'000'000	1'000'000	0	0	0	7'000'000
- Recette d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement net	1'000'000	2'000'000	3'000'000	1'000'000	0	0	0	7'000'000
Subventions d'invest. versées à des entités privées	1'000'000	2'000'000	3'000'000	1'000'000	0	0	0	7'000'000
Réceites	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Réceites	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Réceites	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Réceites	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des charges financières	30'000	90'000	380'000	810'000	1'410'000	1'610'000	1'610'000	1'410'000
Intérêts	30'000	90'000	180'000	210'000	210'000	210'000	210'000	210'000
Amortissements	0	0	200'000	600'000	1'200'000	1'400'000	1'400'000	1'200'000

Signature du responsable financier :
Date :

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Subvention cantonale d'investissement de 7 000 000 F à la Fondation Aigues-Verdes pour la troisième phase des travaux portant sur la rénovation et la mise en conformité de neuf bâtiments, soit six d'habitation et trois d'ateliers et d'administration

Projet présenté par le DCTI - Département des constructions et des technologies de l'information

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Résultat récurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	30'000	232'470	826'898	1'606'493	2'206'493	2'406'493	2'406'493	1'410'000
Charges en personnel [30] <small>(équipement des charges de personnel, formation, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges en matériel et véhicule <small>(mobilier, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment <small>(fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32+33]	30'000	90'000	380'000	810'000	1'410'000	1'610'000	1'610'000	1'410'000
Intérêts (report tableau)	30'000	90'000	180'000	210'000	210'000	210'000	210'000	210'000
Amortissements (report tableau)	0	0	200'000	600'000	1'200'000	1'400'000	1'400'000	1'200'000
Charges particulières [30 à 36]	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Octroi de subvention ou de prestations [36] <small>(subvention accordée à des tiers, prestation en nature)</small>	0	142'470	446'898	796'493	796'493	796'493	796'493	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] <small>(équipement de revenus (impôts, emplacements, taxes), subventions reçues, dons ou legs)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] <small>(revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
[RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)]	30'000	232'470	826'898	1'606'493	2'206'493	2'406'493	2'406'493	1'410'000
Remarques : - Projet géré par le DCTI pour la libération des fonds et le contrôle de la réalisation du projet								

Signature du responsable financier :

Date :

ANNEXE 4

BUDGET GENERAL DU REAMENAGEMENT DU VILLAGE D'AIGUES-VERTES**Phase I**

Nouvelle ferme	1'914'120
Nouvelle serre	570'667
Bâtiment d'appui	320'838
Total Agroalimentaire	2'805'625
Infrastructures techniques et aménagements extérieurs	368'800
Frais secondaires et renchérissement	251'575
Montant pour la demande de la subvention	3'426'000

Phase II

Bâtiment C	7'000'000
Bâtiment E&F	10'200'000
Maison des artisans	2'900'000
Home Forsythia	2'300'000
Infrastructures	7'170'000
Frais secondaires	2'000'000
Divers	2'774'000
Ameublement et équipements	2'000'000
TVA 7.6%	2'762'000
Montant pour la demande de la subvention	39'106'000

Phase III

Lilas	- Home 18 villageois - Buanderie centralisée (atelier)	3'900'000
Crocus	- Administration - Réception - Boulangerie et tea-room (atelier) - Central TT et informatique, archives	3'500'000
Clochette	- Home 9 villageois - Atelier, cave, rangements	1'750'000
Abricotier	- Home 10 villageois - Atelier autisme, physio, pédicure	2'500'000
Noisetier	- Home 9 villageois - Locaux aînés	2'300'000
Bégonia	- Home 8 villageois - Maintenance	2'000'000
Primevère	- Culture - Mairie-autodétermination - Technique	1'350'000
Ancienne Grande Salle	- Ateliers polyvalents - Maintenance technique	1'500'000
Pâquerette	- Home 8 villageois - Epicerie - Administration homes	2'200'000
Montant pour la demande de la subvention		21'000'000

BUDGET TOTAL DES 3 PHASES**63'532'000**

FONDATION AIGUES-VERTES
vivre avec une déficience intellectuelle

Rapport annuel 2005



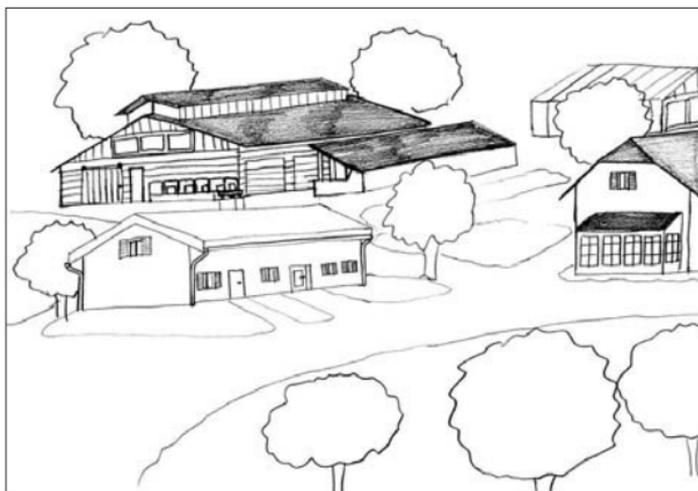
Aigues-Vertes, village du cœur

12 ↓ 13 14 15 16 18 ↓
 17 18 19 20 21 * 3 3
 22 23 24 25 ↓ 5 5 3
 228 * * 123 2006 ↓ 18
 2003 ↓ 00 * 5
 00 26 ↓ bonne ↓ 18 5 3
 Nouvelle
 2005 5 2006
 2006 2007 *
 20017 20021 ↓
 Merci
 Pierre
 2002 ↓ 3
 2003 ↓
 *

FONDATION AIGUES-VERTES

vivre avec une déficience intellectuelle

RAPPORT ANNUEL 2005



Dessin de Philippe S.

Aigues-Vertes, village du cœur

FONDATION AIGUES-VERTES
29, route de Chèvres • 1233 Bernex-Genève
Tél. 022 757 17 21 • Fax 022 757 36 09
e-mail: village@aigues-vertes.ch
Site: www.aigues-vertes.ch
CCP: 12-16630-1
Credit Suisse: 4272-266037-71

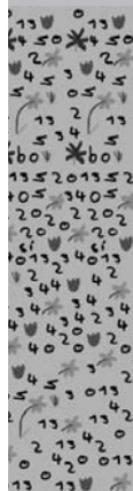
Conception:
Yanick Galpy

Dessins:
Philippe et Pierre

Mise en page:
Fondation Foyer-Handicap • Atelier micro-édition du Petit-Lancy

Sommaire

Organes		5
Editorial	François Longchamp, Conseiller d'Etat	6
Présidence	Thomas Büchi, Président	7
Conseil de Fondation	Christine Sayegh, Vice-Présidente	8 - 9
Direction	Annelise Schneider, Directrice	10 - 11
Habitant	Benjamin C.	12 - 13
Personnel	Nadège Ferrari, Responsable du quartier de la Colline	14
Parent	Mme Panchaud	15 - 16
Personnalité	Carlo Wyss, Directeur des accélérateurs de particules au CERN	17 - 18
Actualité	Réaménagement: Jean-Claude Larpin, Adjoint de direction	19 - 21
Chiffres	Compte d'exploitation de l'exercice 2005	22
	Compte de produits et charges hors exploitation 2005	23
	Bilan au 31 décembre 2005	24 - 26
	Bilan au 31 décembre 2005 de la FERD	27
	Compte de résultat du 11 octobre 2004 au 31 décembre 2005 de la FERD	28
	Rapport de l'organe de contrôle	29
Remerciements		30



Organes

Conseil de Fondation

Présidence

Serge Bednarczyk* (jusqu'au 30. 09. 05)

Thomas Büchi* (dès le 01. 10. 05)

Vice-Présidente

Christine Sayegh*

Membres

Jean-François Babel

François Bellanger*

Henri Berchtold

Danièle Clément

Robert Cuénod

François Ferrero

Philippe Grand

Yves Grange

René Lindenmeyer*

Guillaume Pictet

Daniel Schmid*

Graziella Zanoletti-Hauert

*Membres du bureau

Direction

Annelise Schneider

Encadrement

Yanick Galpy

Adjoint de direction, chargé de la culture, des loisirs et du sport

Marc Gambacorta

Adjoint de direction, chargé des ateliers

Jean-Claude Larpin

Adjoint de direction, chargé du site et de l'équipement

Doris Uldry

Responsable des homes ad interim

Administration

Agnès Brügger

Administration du personnel

Isabelle Bruguera

Administration direction

Laurence Ducret

Administration homes-ateliers-culture

Jacqueline Larpin

Administration des villageois

Isabelle Looten-Berthoud

Assistante sociale

Anne Michellod

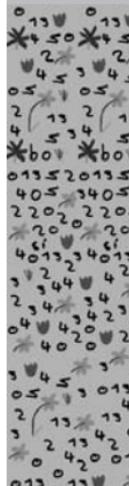
Responsable des ressources humaines

Sandra Valente

Comptable

Président des villageois

Alexandre V.



Editorial

François Longchamp, Conseiller d'Etat



Depuis le 8 décembre 2005, le Département de la Solidarité et de l'Emploi, que j'ai l'honneur de présider, regroupe les différents protagonistes de l'intégration des personnes handicapées.

Parmi ces organismes, la Fondation Aigues-Vertes tient une place à part. Sans doute est-ce dû à la longue histoire du village, aux options novatrices pour l'époque qui furent choisies par ces fondateurs et par la volonté affichée depuis plusieurs années de parvenir, en 2010, «à un modèle européen d'intégration sociale».

Guidée par cet objectif, ambitieux mais réalisable, la fondation Aigues-Vertes devra relever de nouveaux défis. Pour les atteindre, il s'agira d'être capable de créer et de développer des projets originaux et novateurs, sans forcément disposer de ressources supplémentaires.

Un rapport d'activité est l'occasion de se rappeler les moments forts de l'année écoulée. Pour Aigues-Vertes, nul doute que la fête du village, au mois de juin, et l'inauguration de la ferme du village font partie de ces souvenirs.

Ces manifestations, qui eurent un succès mérité, confirment le dynamisme aussi bien des villageois, que de sa présidence, sa direction et son personnel.

Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble de ces professionnels qui oeuvrent quotidiennement au service des villageois d'Aigues-Vertes.

L'Etat de Genève est particulièrement sensible à votre travail, à votre contribution à l'insertion et au bien-être des personnes handicapées. C'est grâce à votre volonté et votre souci constant de promouvoir et de mettre en œuvre une intégration efficace que nous relèverons ensemble les défis des années à venir.

Enfin, mes chaleureuses pensées vont à l'ensemble des villageois, que je me réjouis de rencontrer au détour d'une visite à Aigues-Vertes.



Présidence

Thomas Büchi, Président du Conseil de Fondation
dès le 1^{er} octobre 2005

Chers amis d'Aigues-Vertes,
Chers villageois,

C'est dans le prolongement du rapport de ma chère vice-présidente, Mme Christine Sayegh, que je vais inscrire mes propos.

Comme j'ai repris le flambeau seulement à partir du 1er octobre 2005, c'est à elle qu'est revenu la tâche de vous parler des neuf premiers mois d'activités de l'année 2005.

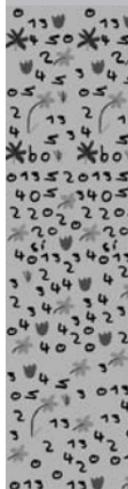
Je ne voudrais pas répéter les mots que je vous avais déjà adressés dans les feuillets de janvier 2006. Simplement, je suis déjà un Président comblé et surtout très heureux. Comblé tout d'abord par l'accueil merveilleux et rempli de chaleur que m'ont réservé les villageois. Heureux ensuite d'avoir trouvé une équipe de cadres très professionnels, très bien organisés et dirigés avec compétence par Annelise Schneider. Heureux aussi de l'appui précieux, des conseils sages et avisés que l'ensemble des membres du Bureau m'apportent tous les jours dans les mille et une décisions qu'il faut prendre sans cesse. Que chacun ici soit remercié de m'avoir si bien accueilli; cela renforce ma détermination de mettre toute mon énergie au service du développement et du rayonnement de notre village.

Il est vrai que reprendre le flambeau d'Aigues-Vertes est un sacré challenge, surtout après le remarquable travail fourni par mon prédécesseur Serge Bednarczyk.



Les défis ne manquent pas: le village est actuellement un immense chantier, plein de vie interactive, et jour après jour, la nouvelle géométrie des bâtiments prend sa juste place dans le paysage. Beaucoup d'efforts et de prouesses restent à accomplir pour arriver jusqu'au bout de la phase 3.

Pour 2006, plein de surprises et de projets vous attendent. Le présent étant de qualité, je n'ai pas peur d'affirmer que le futur le sera aussi et c'est tant mieux pour les villageois qui nous rejoindront prochainement!



Conseil de Fondation

Christine Sayegh, Vice-Présidente



La voix envoûtante de Cécilia Bartoli, marraine du village, raisonnait encore à nos oreilles et les réjouissances de son superbe concert étaient encore dans tous les esprits quand l'année 2005 a commencé accompagnée de l'enthousiasme des villageois à suivre avec intérêt la progression du réaménagement de leur lieu de vie.

Les membres du Conseil de Fondation n'ont eux aussi pas ménagé leurs forces pour mettre leurs compétences à disposition du village, afin de contribuer efficacement à concrétiser l'ambitieux projet qu'ils se sont engagés à mener sur la route de l'excellence.

La qualité de l'encadrement des villageois est restée une préoccupation prioritaire et c'est ainsi qu'en juin, la direction et les responsables des différents secteurs ont fait une remarquable présentation de leurs activités, de l'évolution des programmes, de leurs préoccupations et du fruit de leurs réflexions à l'occasion de la séance du Conseil de Fondation dont les membres ont apprécié la richesse et la diversité des activités, qui ont mis en lumière les compétences avérées et l'attachement de l'équipe des collaborateurs et collaboratrices au développement des prestations ainsi que de la professionnalisation des ateliers et l'autodétermination des villageois.

Le mois de juin fut riche en événements puisqu'il réunissait une nouvelle fois tout le village, les familles, les mécènes, les autorités et les membres de la fondation pour assister au concert grandiose que nous a réservé le maître Valéry Gergiev, deuxième parrain d'Aigues-Vertes au Grand Théâtre de Genève.

C'est ensuite par un temps radieux que le village a inauguré en septembre la ferme et organisé une joyeuse fête et c'est dans cette ambiance chaleureuse que Serge Bednarczyk, Président du Conseil a choisi de prendre congé de nous après avoir mis le programme du réaménagement en route.

C'est le lieu de remercier très cordialement Serge Bednarczyk de son investissement intense pendant plus de quatre ans pour sortir le village d'Aigues-Vertes d'une profonde omière et lui donner le rayonnement émouvant que se reflète dans les yeux des villageois.

Ce rayonnement n'est pas prêt de s'affaiblir car c'est avec autant de conviction, de compétence et de détermination que Thomas Büchi, nouveau Président de la Fondation, a repris le flambeau et s'est intégré dans sa fonction avec un naturel merveilleux.





Vue aérienne du village d'Aigues-Vertes

Cette compilation des événements marquants de l'année ne saurait se terminer sans remercier vivement les parents des villageois qui se sont réunis, à l'initiative de leurs représentants au Conseil de Fondation, et qui, par les discussions et réflexions qui se sont instaurées, contribuent également de manière importante à l'harmonie d'Aigues-Vertes.

Relevons enfin que la rénovation ambitieuse du village n'aurait pas pu être entreprise sans l'adhésion complète des autorités communales, cantonales et fédérales qui participent de manière très substantielle au financement et donc à la réalisation de ce beau projet.

La Fondation Aigues-Vertes est née d'une réflexion sociale responsable que tous les acteurs concernés se font un devoir de poursuivre en se réjouissant déjà de vous inviter à venir fêter la prochaine étape.



Direction

Annelise Schneider, Directrice



lui et je n'oublierai jamais cette collaboration qui fut constructive, efficace et très agréable. Les 3 derniers mois nous ont permis d'accueillir notre nouveau président Thomas Büchi, qui apporte compétence, ouverture d'esprit et un grand cœur. Je lui souhaite une cordiale bienvenue.

Au village, les activités ont été multiples durant cette année. Tout d'abord, le réaménagement se poursuit à la vitesse grand V. La deuxième phase avance selon le planning établi. Les villageois sont heureux de voir le déroulement des travaux et très curieux de tout ce qui se fait. Malgré les dérangements occasionnés par les infrastructures, par exemple, les villageois s'adaptent de manière étonnante.

Nous revoilà à l'heure des bilans et c'est toujours un plaisir de s'arrêter un instant pour se rappeler les événements marquants de l'année écoulée. 2005 fut riche d'événements et d'émotions. Le village d'Aigues-Vertes peut se retourner et se montrer satisfait de son bilan.

Tout d'abord, le 10 juin 2005, la soirée de Valery Gergjev a été un succès grâce à l'organisation sans faille de Serge Bednarczyk. Les Genevois ont une fois de plus répondu présents à notre invitation. Le concert et la soirée qui a suivi furent une réussite totale. Valery Gergjev, nouveau parrain du village, nous a permis de vivre des moments extraordinaires et nous a transmis un dynamisme, une vitalité et un professionnalisme hors du commun.

Autre événement particulièrement émouvant: le 30 septembre 2005. Fête du village, remerciements aux donateurs, inauguration de la ferme et passation des pouvoirs de président de Serge Bednarczyk à Thomas Büchi. Voilà suffisamment de raisons pour que nous ayons tous été émus. Le passage à témoin par le biais d'un âne a permis de faire cette transition sous le signe du sourire. Je tiens à remercier notre président sortant, Serge Bednarczyk, pour l'immense travail accompli durant ces cinq années avec la Fondation Aigues-Vertes, afin de garantir le futur de l'institution. Je voudrais insister sur le plaisir que j'ai eu de travailler avec

L'année 2005 a confirmé également l'esprit gagnant d'une équipe qui en veut. Les homes ont accueilli quatre nouveaux villageois. Les ateliers continuent leur travail d'intégration au travers des différentes activités, à l'extérieur notamment. Citons la participation aux marchés artisanaux de Bernex et Puplinge, à la Foire de Genève où un stand au concept novateur, équipé d'outils de communication moderne a été proposé par le secteur culturel, au marché de Noël du Domaine du Paradis, ou aux stands de vente dans les entreprises.



L'intégration, c'est aussi l'accueil des «autres» dans le village comme la journée des «bénévoles» de Firmenich, ou l'accueil des enfants pour leur faire visiter la ferme pédagogique, projet qui va évoluer en 2006. Les ateliers sont toujours plus présents dans la vente de leurs produits comme par exemple les étuis pour les documents des véhicules d'Elite Rent-A-Car, les cagettes garnies pour les aînés de Carouge ou les 250 paquets de chocolat comme cadeau de fin d'année d'une entreprise de la place. Les 220 pains d'épice pour l'école de Meinier ou encore les 60 maisons d'oiseaux fabriquées par la poterie pour un cadeau d'adieu commandé par un retraité qui quittait son entreprise. Toutes ces actions et bien d'autres permettent aux villageois de voir que leur travail est apprécié. Ils se sentent réellement valorisés.

Le secteur culturel a proposé pour sa saison 2005 une importante programmation artistique. Nos musiciens ont été ovationnés lors de la Fête de la Musique de Genève.

Le centre de formation a développé une large palette de formations (2200 heures en 2005) allant de l'écriture à l'informatique en passant par l'«accueil-vente» qui a permis aux villageois la mise en pratique de leurs compétences sur les divers stands tenus en public et qui pourra également répondre aux besoins futurs du village.

Toujours dans une perspective d'intégration sociale et de prise de parole, une collaboration avec l'université de Mons en Belgique a été conclue dans le cadre de l'Autodétermination. Les élections des membres du Conseil et du Bureau des villageois et compagnons ont été organisées selon les statuts.

Le premier film de formation ainsi que son DVD inter-actif ont été réalisés par des acteurs et techniciens villageois.

L'équipe de télévision du Mini TJ a présenté son travail lors du Festival du Film sur le Handicap de Genève «Pour une communication planétaire», l'Internet café est ouvert, les villageois y publient leurs pages web. L'ensemble de ces informations et bien d'autres, toutes composantes d'un projet institutionnel novateur, sont diffusées pour vous, sur le site www.aigues-vertes.ch.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble des équipes de collaborateurs qui, sur le terrain, ont mené à bien nos objectifs. Je souligne que c'est grâce à leur travail que nous avançons et que les villageois s'adaptent à tous les changements qu'entraînent la marche d'Aigues-Vertes vers son développement. Un grand merci à l'équipe dirigeante qui continue de travailler à un rythme soutenu et qui porte notre projet avec enthousiasme et conviction. Je remercie également l'ensemble des membres du Bureau et du Conseil de Fondation avec qui nous avons une collaboration extrêmement constructive.



Habitant

Benjamin C.



Doriane Gangloff: *Depuis quand habites-tu à Aigues-Vertes?*

Benjamin C.: Depuis 3 ans. En fait, je suis arrivé au village en accueil d'urgence. Je ne voulais plus en effet habiter chez mon père, et chez ma mère cela n'allait pas non plus. J'ai habité un moment là où je pouvais... puis là où je travaillais, à l'entreprise PRO, la psychologue, m'a trouvé une place à Aigues-Vertes.

D. G.: *Comment s'est passée ton arrivée à Aigues-Vertes?*

B. C.: Au début cela n'a pas été facile car je ne connaissais pas l'endroit, les règles, les personnes qui vivaient avec moi. Je ne me sentais pas bien. Puis petit à petit, j'ai fait la connaissance de jeunes comme moi avec qui j'ai pu discuter. Je me sentais de mieux en mieux.

D. G.: *Et maintenant comment te sens-tu au village?*

B. C.: Je me sens bien. Je suis heureux d'être ici au village, d'y vivre et de pouvoir y faire mon apprentissage de fermier. J'habite maintenant à la maison Bartoli et je m'entends très bien avec mes colocataires, on discute beaucoup, surtout autour des médias et des téléphones portables.

D. G.: *Tu nous as dit que tu faisais un apprentissage de fermier?*

B. C.: Oui, je travaille à la ferme d'Aigues-Vertes depuis une année mais auparavant j'ai également travaillé à la boulangerie et au jardin.

D. G.: *Que fais-tu à la ferme?*

B. C.: Le matin je m'occupe des vaches, je nettoie leur litière, je dois quand c'est sale mettre de la paille propre par-dessus. Après, je m'occupe des ânes et des chevaux, je leur fais leurs pieds aux ânes et aux chevaux. Et l'après-midi, je m'occupe des œufs.

D. G.: *En dehors de ton travail est-ce que tu as également d'autres activités?*

B. C.: Oui, je vais à la piscine le lundi soir avec les Schtroumpfs, je monte à cheval le lundi après-midi de deux à trois heures et le vendredi avec les Schtroumpfs, je joue à la pétanque.

Dernièrement, j'ai suis parti en camp sportif avec Cap Loisirs. J'ai fait du ski de fond, de la raquette et de la luge. C'était dans les Vosges, en France. C'était magnifique, plein de neige. J'ai eu beaucoup de plaisir à participer à ce camp qui a duré une semaine. Autrement, je pars aussi des week-ends toujours avec Cap Loisirs et ça me plaît beaucoup. Je préfère Cap Loisirs à Anyatas car ils ont plus de temps pour s'occuper de nous.

D. G.: *En dehors du sport, est-ce que tu as d'autres passions?*

B. C.: Oui, je suis un grand fan de films d'actions et de comédies. Je possède beaucoup de DVD, j'en ai plus que 100. Suivant les périodes, je préfère soit les films d'action, soit les comédies. En ce moment, ce serait plutôt les comédies avec «La vérité si je mens 1 et 2», «Bricé de Nice» et «Mon beau père et moi». Je vais le plus souvent possible au cinéma. J'aime beaucoup aussi les séries télévisées comme «Nip Tuck», «24 heures chrono» et «Un, dos, tres».

D. G.: *Est-ce que tu t'investis également pour ton village?*

B. C.: Oui, je suis secrétaire au Bureau des villageois et compagnons. J'ai été élu au Conseil des villageois et compagnons au mois d'octobre 2005 pour deux ans.



- D. G.: *Pourrais-tu nous expliquer ce que sont le Conseil et le Bureau des villageois et compagnons?*
- B. C.: Le Conseil est à l'écoute des villageois et compagnons. Nous sommes les représentants de tous les villageois et compagnons. Il sert à discuter et à dire ses objectifs 2006-2007. Le Bureau est composé du Président, Vice-Président, du Secrétaire et du Trésorier du Conseil. Il s'occupe des tâches courantes du Conseil.
- D. G.: *Pourrais-tu nous expliquer en quoi consiste ton travail au Bureau des villageois et compagnons?*
- B. C.: Mon travail c'est d'écrire les PV du Bureau et du Conseil des villageois et compagnons, je suis secrétaire. C'est un peu difficile, mais j'aime bien faire ça. En tant que membre du Bureau, j'ai dû prendre la parole pour la première fois lors du Festival du film sur le handicap de Genève. J'ai dû en premier me présenter puis faire la même chose avec les membres de l'équipe du mini-TJ d'Aigues-Vertes qui ont parlé de leurs films avec le public. J'ai eu le trac, j'ai dû m'y reprendre à deux ou trois reprises avant d'avoir le courage de me lancer. Dès que j'ai prononcé mes premières paroles, c'est allé tout seul.
- D. G.: *En plus de toutes ces activités, que suis-tu comme formation au CEFVAV?*
- B. C.: Je suis des cours le mardi de 16h00 à 17h00 et le jeudi de 14h00 à 15h00. Le mardi, c'est un cours d'informatique et le jeudi, un cours d'Accueil-Vente. Au cours d'informatique, je fais des exercices de math, de lecture, d'écriture sur ordinateur ou encore j'écris des textes toujours à l'ordinateur. Au cours d'Accueil-Vente, j'apprends à accueillir les gens, à être correct avec les clients, comment me comporter en public, comment présenter le village et ses produits et surtout comment me présenter. Ce cours m'est bien utile car j'apprends à maîtriser ma peur, ma timidité sans demander de l'aide à ceux qui travaillent avec moi.
- D. G.: *Qu'aimerais-tu faire dans le futur, quels sont tes projets?*
- B. C.: Dans mon métier, j'aimerais pouvoir rester à la ferme et me sentir plus en confiance avec les animaux et surtout avec les vaches. J'ai peur de leurs cornes mais j'arrive quand même bien à les caresser et à leur donner chaque jour leur moment de «câlinage», c'est très agréable. Ce que je voudrais vraiment, si j'avais la possibilité dans le futur, c'est travailler à l'extérieur avec d'autres animaux ou encore continuer mon apprentissage de cuisinier que j'avais commencé tout d'abord à l'Auberge des Montagnard, puis à l'entreprise Pro. Mais avec le Conseil des villageois et compagnons, je vais participer au Congrès AIRHM. Le thème de ce Congrès, c'est la participation, c'est pourquoi je vais y présenter le Conseil des villageois et compagnons, son historique, son fonctionnement, ses réalisations, etc. Je leur dirais que c'est une expérience intéressante mais pas facile du tout, car cela demande du travail et que c'est la première fois que j'en fais partie et donc qu'il me faut du temps pour me préparer. Même si parler en public me fait très peur, je me réjouis beaucoup de pouvoir faire cette expérience. Participer à un congrès, cela n'arrive pas tous les jours!

Propos recueillis
par Doriane Gangloff

Centre de Formation d'Aigues-Vertes.
AIRHM, Association Internationale de Recherche
scientifique en faveur des personnes handicapées
mentales.
Congrès du 21 au 24 août 2006, Lausanne, Suisse



Personnel

Nadège Ferrari, Responsable du quartier de la Colline



Le Conseil d'éthique

Février 2001: L'atelier textile d'Aigues-Vertes recherchait une éducatrice spécialisée pour compléter son équipe de maîtres Socio-professionnels. Je découvris le rigoureux métier de tisserand: une discipline exigeante nécessitant beaucoup de concentration, de patience, d'habileté, de rythme.

Je ne soupçonnais pas que la confection artisanale d'un linge de cuisine faisait appel à tant de compétences! Pendant trois ans, j'ai accompagné les villageois dans la réalisation de leur projet professionnel. Il me tenait également à cœur de prendre part aux réflexions sur l'amélioration du fonctionnement du village: je suis devenue auditrice interne.

Je me sentais tout autant concernée par les situations qui posent un problème éthique. En effet, l'éducateur est souvent confronté à des conflits de valeurs en rapport avec les règles institutionnelles, les droits et devoirs de la personne handicapée, le respect de son statut d'adulte et de son autodétermination. En avril 2003, les fondations Clair-Bois, Foyer-Handicap et Aigues-Vertes ont constitué un conseil d'éthique commun dont j'ai eu la chance de pouvoir faire partie. Conformément aux modalités de fonctionnement de ce comité, j'ai été nommée pour un mandat de deux ans. Chacune des trois fondations partenaires est représentée par deux personnes. La volonté des directions est de compter parmi ces six membres: des professionnels de terrain, un cadre et un directeur, ceci afin de prendre en compte tous les paramètres dans l'analyse des situations. Laurence Rhenisch et moi-même avons respectivement été chargées

de représenter les Homes et les Ateliers. Siègent également au conseil, une spécialiste de l'éthique et une personne handicapée indépendante des trois fondations. L'avis de chaque membre est d'égale importance. Notre groupe est consultatif: il fournit des recommandations, donne des conseils et sensibilise aux valeurs éthiques.

Le Conseil d'éthique n'a pas de pouvoir décisionnel et n'a pas pour vocation d'arbitrer d'éventuels litiges ou conflits au sein des trois fondations. Celle-ci l'ont mis en place pour que chacun puisse disposer d'une ressource positive de réflexion et de conseil contribuant à favoriser la plus grande harmonie possible entre la vie qui s'y déroule et les valeurs qu'elles défendent. Ce n'est pas un organe de surveillance ou de contrôle. Nous nous réunissons 4 fois par année ou plus si nécessaire. En 2004 et 2005, nous nous sommes également déplacés pour animer des séances d'informations dans les institutions fondatrices. Cette mission d'information se poursuit. Elle a pour but de faire connaître le Conseil d'éthique, d'expliquer son rôle et d'indiquer comment on peut le saisir. Toute personne concernée peut y avoir recours: un résident, un représentant légal, un proche, un organisme, un membre du personnel. Les demandes doivent être présentées par écrit: les membres du conseil peuvent aider à formuler la problématique et respectent l'anonymat si la personne le souhaite. La question adressée au conseil doit être relative aux valeurs communes décrites par les fondations Clair-Bois, Foyer-Handicap et Aigues-Vertes et ne pas relever de la compétence de leurs directions. Le Conseil d'éthique transmet ses recommandations par écrit au demandeur, avec copie aux organes des trois fondations. En 2005, le Conseil d'éthique a présenté son rapport d'activité 2003-2005 aux directions et présidences mandataires. Nous nous sommes engagés à extraire des situations analysées des lignes de recommandations générales pouvant être mises à disposition de toute personne concernée, de façon thématique. Nous avons procédé au renouvellement des mandats: je poursuis mon engagement dans le Conseil en 2006 et 2007.

Je continue également mon chemin au village d'Aigues-Vertes en tant que responsable de quartier depuis août 2004. J'ai écouté Nicole D. (villageoise) qui me disait: «t'es plus douée pour écrire au bureau que pour réparer les métiers à tisser».

Je ne regrette pas son conseil...

Contact: nferrari@aigues-vertes.ch



Parent

Mme Franca Panchaud

On a ce que qu'on peut assumer!

Ma fille, Coralie est née le 18 décembre 1987. A sa naissance, celle-ci a été déclarée en bonne santé. Dès son retour à la maison, j'ai eu des difficultés à la déshabiller du côté droit, elle était tonique. J'avais des soupçons, mais tous les professionnels que j'ai consultés ont continué à me rassurer et me disaient, qu'elle n'avait rien.

Lorsque ma fille a eu 4 mois, j'ai quitté la Suisse pour l'Italie, où vivait ma maman. A l'âge de 6 mois, Coralie a fait sa première crise d'épilepsie. J'étais alors dans un village perdu, sans voiture. La crise d'épilepsie a duré une heure et demie jusqu'à ce que nous arrivions enfin à l'hôpital. Coralie a été ensuite transférée à la base militaire américaine d'Aviano, afin d'effectuer un scanner. Là, le diagnostic est tombé, ma fille avait le côté gauche du cerveau atteint et était épileptique. Elle a ensuite été transférée à l'hôpital de Trieste, un hôpital spécialisé. Pendant plus d'une année, Coralie a été très bien suivie.

Alors que Coralie avait environ 18 mois, j'ai décidé de revenir en Suisse et d'entamer des démarches auprès de l'AI, Assurance Invalidité. Coralie a commencé un traitement anti-épileptique et de la physiothérapie au service de pédiatrie de l'hôpital cantonal de Genève. Le retour à Genève fut très difficile, il a fallu trouver un logement et du travail. Au début, j'ai été aidée par l'Hospice Général. A force de persévérance, j'ai obtenu un emploi et un logement. J'ai eu alors beaucoup de difficulté à trouver quelqu'un pour garder Coralie. Les mamans de jour ne voulaient pas s'engager avec un enfant handicapé. Comme j'avais travaillé, étant plus jeune au jardin d'enfant «Rondin Picotin» et que je connaissais la directrice, cette dernière a accepté de prendre Coralie en intégration. Elle fut la première enfant handicapée acceptée dans ce jardin d'enfant. D'autres ont suivi par la suite.

Coralie a ensuite effectué des tests d'évaluation pour entrer à l'école: psychomotricienne, psychologue, etc. Elle devait tout d'abord être intégrée à mi-temps à l'école François-Chavaz, mais en raison des restrictions budgétaires pour les maîtresses d'appui, cela n'a pas pu se faire. Ma fille devait rentrer à l'école en septembre 1991, mais en juin de cette même année, je ne savais toujours pas



où elle devait aller. Après de multiples téléphones au SMP, Service Médico-Pédagogique, Coralie a obtenu l'unique place disponible au centre de jour «Eole» à Versoix, une école pour enfant hyperactif. Coralie y est allée une année, elle avait 4 ans. Ce fut une catastrophe. On m'a alors proposé le CRER, Centre de Rééducation et d'Enseignement de la Roseraie. Malgré mes réticences du départ, je me suis aperçue que le CRER était bien adapté à Coralie.

Coralie parle très peu, dit papa et maman, ainsi que quelques autres petits mots, elle a beaucoup perdu de son langage et ceci à cause de ses très nombreuses crises d'épilepsie. Coralie a inventé tout un système de communication, notamment gestuel pour se faire comprendre. Malgré les réticences de certains professionnels, persuadés que Coralie ne pourrait jamais apprendre le langage des signes, elle a été intégrée à temps partiel au centre de Montbrillant à l'âge de 6 ans.

A 16 ans, Coralie a quitté le CRER, car elle a eu la possibilité d'aller à l'atelier, Centre de formation de la Fondation Ensemble, pour deux années. Elle communiquait très bien alors avec le BaBAR, même si l'apprentissage fut très difficile au départ.

Une professionnelle m'a alors conseillé de mettre Coralie en institution avant qu'elle ait 20 ans, car elle s'adapterait ainsi plus facilement. Jusque-là, je n'avais pas du tout pensé à mettre ma fille en



Parent suite

institution. Mais celle-ci a grandi et changé, Coralie cherchait plus le contact, appréciait les camps de vacances où elle partait 3 semaines sans problème. J'avais alors l'impression d'être arrivé au terme de ce que je pouvais lui donner. De plus, j'avais deux autres enfants plus petits et leurs différences d'âge commençaient à se ressentir. Coralie avait besoin de rencontrer d'autres personnes, plus adultes. Là ont commencé mes recherches.

J'ai choisi Aigues-Vertes en premier, car j'en avais entendu parler sans toutefois vraiment connaître le village. L'endroit était magnifique, c'était un coin beau et tranquille qui n'était pas loin de la maison. Nous avons fait le tour du village et Coralie est tombée en extase devant un beau villageois jardinier. Cela lui a beaucoup plu, elle n'arrêtait pas d'en parler.

Coralie est venue faire un stage de 15 jours au village. Elle était ravie, confiante et a semble-t-il moins souffert que ses frères et sœurs de cette séparation. Cela a été plus difficile avec le stage de trois mois. Elle s'est aperçue à ce moment là, que c'était presque définitif. Coralie est passée par une phase d'adaptation où il y avait des limites, des interdits, des obligations et également des moments de frustration. L'adaptation a dû se faire dans les deux sens, la communication n'étant pas toujours facile. Finalement, elle s'est très bien adaptée à sa nouvelle vie.

Coralie a marché à deux ans, alors que les médecins disaient qu'elle ne marcherait jamais. Elle voulait faire comme les enfants du quartier, elle a toujours été très volontaire et têtue. Elle a voulu un tricycle, comme elle n'arrivait pas à pédaler, j'ai enlevé les pédales afin qu'elle puisse pousser avec les pieds. Elle a voulu ensuite faire du vélo, avec les petites roues, ce qu'elle a réussi et finalement, elle a voulu enlever les petites roues. La physiothérapeute me l'avait alors fortement déconseillé, car Coralie pouvait se faire très mal, si elle tombait du côté de son hémiplégie. Ma fille était tellement têtue et surtout persuadée qu'elle pouvait y arriver que j'ai finalement cédé. Elle s'est prise un nombre incalculable de chutes, mais finalement, elle y est arrivée.

Coralie a grandi et se rend compte que certaines choses resteront impossibles, comme par exemple le patin à glace, ce qui ne l'empêche pas de faire du patin à roulettes.

Ses frères et sœurs ont beaucoup aidé Coralie, à être comme tout le monde. Ils ont toujours eu une bonne complicité entre eux.

Je suis fière de ce que j'ai accompli, ma fille Coralie a toujours fait plein de choses et a toujours été bien entourée.

Comme je l'ai dit plus haut, je n'arrivais plus à avoir l'énergie nécessaire pour Coralie, j'arrivais au bout de ce que je pouvais lui apporter. Le fait que ma fille soit maintenant à Aigues-Vertes me laisse le temps de m'occuper de ma famille, sans léser personne et j'ai pu par exemple; aller faire du ski avec mes deux autres enfants, Coralie ne peut pas skier. Celle-ci de son côté, acquiert chaque jour plus d'indépendance. J'aimerais qu'elle puisse, d'ici quelques temps, venir me trouver de manière autonome, toute seule, en prenant le bus. Et comme je n'habite pas loin d'Aigues-Vertes, je souhaiterais que son frère et sa sœur viennent également lui rendre visite. Finalement, aujourd'hui, je me sens soulagée. Coralie me paraît très heureuse et réellement chez elle à Aigues-Vertes où tout semble réuni pour que ma fille puisse se développer et acquérir de l'autonomie dans sa nouvelle vie.



Personnalité

Carlo Wyss, Directeur des accélérateurs de particules au CERN

Le vertige d'un explorateur des frontières de la matière

Carlo Wyss est le directeur des accélérateurs de particules au CERN. Il a toujours soif d'en savoir plus. Et se délecte de découvrir, chaque jour, de nouveaux espaces inconnus.

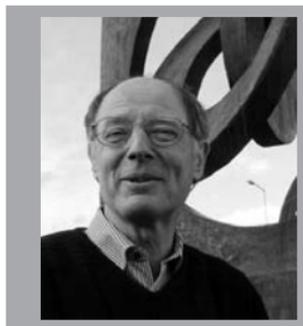
Il fallait une bonne dose de courage pour s'embarquer à bord de la Pinta, la Nina et la Santa Maria. Au-delà des mers, si l'on avait eu la chance d'échapper aux crocs des monstres marins, l'on parvenait au bord du disque. Au néant. A la chute. C'est du moins ce que tout le monde croyait en Occident. Celui qui avait le malheur d'en douter risquait d'éprouver une autre morsure: celle des flammes du bûcher. Si Christophe Colomb n'avait pas cru qu'une autre réalité fût possible; si même des rois très catholiques n'avaient osé l'audacieuse hérésie de le croire un peu, l'Amérique serait restée terra incognita pour longtemps encore.

Quatre-cent quatre-vingts ans après ce fameux 3 août 1492, Carlo Wyss s'embarque lui aussi pour une aventureuse navigation. Le 1^{er} août 1972, ce Tessinois né à Côme – à quelques dizaines de kilomètres de la Gênes natale de Colomb – arrive à Genève. Plus précisément, il s'installe au CERN, le Centre Européen de Recherches Nucléaires. Un lieu lui aussi au-delà des frontières classiques, un espace à cheval sur la France et la Suisse, regroupant des chercheurs de près de 100 nationalités, unis autour d'un même projet: repousser toujours plus loin les limites de la connaissance.

Trente-quatre ans plus tard, l'élégant physicien a gardé dans les yeux cette soif des grands espaces. Avec une ironie bien affûtée, il évoque ce scientifique français qui, il y a un siècle pensait que les chercheurs qui lui succéderaient n'auraient plus grand-chose à découvrir. «Aujourd'hui, on estime que l'on ne connaît pas même 5% de la matière qui doit exister dans la nature», sourit-il avec gourmandise. La nature? Entendez: le tout, l'univers, les univers même selon la définition que l'on en a.

Magicien de l'inconnu

Il suffit de suivre Carlo Wyss pendant quelques minutes pour être pris de vertige. Ensorcelé entre ces histoires de trou noir, de supernovas, d'étoiles en fusion permanente, d'antimatière. Et ces contes sur les neutrinos, particules infinitésimales capables



de traverser nos corps, nos villes, notre terre, voire des systèmes solaires entiers sans dévier de leur route solitaire et lumineuse.

«Les neutrinos sont les particules les plus petites que l'on connaisse aujourd'hui», explique-t-il. Et encore: longtemps, on n'a fait que postuler leur existence. On avait observé que la désintégration de particules entraînait une perte d'énergie. Il fallait donc bien en déduire qu'une particule de matière, correspondant à cette énergie, s'échappait à cette occasion. Ce postulat était «nécessaire», indispensable pour que l'une des lois fondamentales de la physique ne s'effondre pas: la loi de conservation de l'énergie.

Au CERN, quelque 3000 personnes arment ensemble les caravelles de la science moderne. Avec elles embarquent occasionnellement plus de 6500 scientifiques du monde entier, tous tendus vers le même objectif: remonter le temps. Car le CERN et ses accélérateurs de particules, en réalité, c'est cela. La première véritable entreprise humaine pour remonter le temps. Une croisière qui peut nous conduire sur des rivages parfaitement inconnus. Un peu comme celle de Colomb, qui a découvert l'Amérique «par hasard», en cherchant autre chose: ouvrir une voie par l'Ouest vers les Indes.

Remonter le temps

Les neutrinos existent, dit-on depuis 15 milliards d'années. Soit quelques fractions de poussière après le «Big Bang», cette explosion cosmogonique



Personnalité *suite*

originelle à laquelle l'on fait remonter notre histoire et celle de notre univers. «Les scientifiques pensent que la matière est constituée d'un petit nombre de particules élémentaires, régies par des forces fondamentales», explique Carlo Wyss. Certaines de ces particules n'auraient vécu que quelques fractions de secondes, d'autres existent encore aujourd'hui. Mais toutes auraient coexisté juste après le «Big Bang». «Au CERN, nous observons ces particules, et nous recréons celles qui n'ont vécu que l'espace d'une fraction de seconde». En d'autres termes: le CERN œuvre à reconstituer les conditions du «Big Bang», à comprendre comment est né le monde.

Comme dans l'histoire de l'humanité, celle de la science a ses accidents. «Certains accidents sont heureux, comme la découverte de la pénicilline. D'autres le sont moins», souffle Carlo Wyss. Mais chacun de ces «accidents» présente une opportunité de découverte, d'en savoir plus. De la même manière qu'un «accident» génétique peut provoquer un handicap, une altérité, il ouvre simultanément un peu plus grand les portes de l'humain.

Le «web» est né à Genève

Des accidents de ce type, le CERN en a connu de lumineux. Outre plusieurs prix Nobel, le CERN a aussi inventé le le «World Wide Web». Tim Berners-Lee, un informaticien du CERN, a imaginé en 1989 un réseau mondial d'ordinateurs permettant aux scientifiques de partager leurs connaissances et leurs recherches. Ces connaissances, contenues dans des milliards de fichiers, sont stockées dans autant d'ordinateurs, tous reliés dans le vaste océan du «cyber-espace». Un océan d'électrons, sur lequel aujourd'hui chacun de nous «navigue» à bord de nos caravelles informatiques, depuis notre bureau ou notre téléphone portable.

Les travaux du CERN pour désintégrer, disséquer et pister les plus fines particules connues ont aussi produit des «accidents» heureux pour le bien-être de tous. L'imagerie médicale a profité des avancées faites au CERN pour utiliser la radioactivité dans la traque contre les cancers ou autres pathologies.

Une autre invention du CERN, pourrait bien avoir des implications aussi puissantes que le «World Wide Web»: le DataGrid. Sur le même principe que

le www, il s'agit de mettre en réseau les plus puissants centres de calcul au monde, afin de parvenir à réaliser plus vite, et avec plus de fiabilité, les calculs les plus complexes que l'on puisse imaginer. Par exemple, calculer la manière dont peuvent interagir des particules de matière confrontée à une énergie concentrée à l'extrême dans le futur LHC, le nouvel accélérateur du CERN auquel collaborent aujourd'hui déjà plus de 10'000 scientifiques dans le monde. Mais aussi, calculer la manière dont se propagent dans le corps des cellules cancéreuses. Calculer les modèles de contamination de grandes pandémies. Calculer encore des calculs que l'on ne peut aujourd'hui pas même imaginer.

Carlo Wyss sourit toujours paisiblement. Devant le Palais de l'Equilibre, rebaptisé «Globe de la Science et de l'Innovation», il n'est pas une seconde effrayé par l'immensité de cette puissance. Au contraire: il reste convaincu que toute cette puissance est encore infiniment moindre que notre ignorance. Il reste tant de contrées à explorer. Pour lui, pour celles et ceux qui lui succéderont. «L'essentiel est de ne jamais s'arrêter de douter, de se remettre en question». Rien, en effet, n'a eu d'effet plus dévastateur dans l'histoire que les hommes pétris de certitudes. Le doute, en quelque sorte, est source d'harmonie. D'équilibre.

Interview réalisée
par Bernard Favre



Réaménagement

Jean-Claude Larpin, Adjoint de direction,
chargé du site et de l'équipement

2005 une année impressionnante

Nous l'écrivions il y a un an, 2005 serait l'année la plus impressionnante en matière de réaménagement. Les faits n'ont pas démenti la prévision. Le village a poursuivi sa mue complète, respectant rigoureusement les étapes qu'il s'était fixées, sans jamais s'écarter des objectifs qu'il s'était donnés. Respect des plannings, respect des budgets, malgré toutes les difficultés inhérentes à ce gigantesque chantier évoluant dans un milieu en activité, dans un village où vivent et travaillent en permanence plus de 80 personnes handicapées encadrées d'autant d'employés.

Durant l'année, près de 35 entreprises ont poursuivi leurs missions ou sont progressivement entrées en action au fil des adjudications.

Il est encore trop tôt pour avancer des chiffres qui permettent de mesurer les milliers de mètres cubes de terre remués ou de béton coulés, mais les



4 bâtiments menés de front, ainsi que le creusement des infrastructures, ont fait dire à certains professionnels que nous étions en face d'un des plus grands chantiers genevois actuel.



Infrastructures, bâtiment E-F



Réaménagement *suite*

On imagine que la valse des camions, des pelles et des engins de tout genre ont entraîné la prise de mesures de sécurité particulières, d'autant plus qu'avec l'avancement des fouilles recevant les canalisations de chauffage, d'eau et d'électricité, la physionomie et les accès du village ont changé quasi quotidiennement.

Fin 2005, le bâtiment E-F est pratiquement « en haut », la maison de l'Artisanat a sa charpente, le second œuvre de Forsythia est en cours, le toit de Bégonia est refait et les infrastructures entament la dernière phase de creuse avant de boucler la boucle. Le terrassement du Home C va débuter et les premiers nouveaux aménagements extérieurs se mettent définitivement au point.

Le bilan est donc très satisfaisant et une fois encore, nous ne pouvons que tirer un très grand coup de chapeau à notre ancien Président Serge Bednarczyk qui, comme nous ne le répéterons



Pont de grange de la Maison de l'Artisanat



Trou du bâtiment C, en arrière plan la Maison de l'Artisanat





Bâtiment EF, en arrière plan l'Espace Bartoli

jamais assez, a eu la clairvoyance et le courage de mettre en route cette opération hors du commun et a su communiquer son enthousiasme à celles et ceux qui aujourd'hui ont à cœur de mener à terme ce réaménagement. Un défi repris par son successeur Thomas Büchi, un défi qui même difficile reste passionnant pour tous les acteurs.

Et les villageois dans tout ça? Eh bien! Ils sont heureux! Les quelques inconvénients n'entament nullement leur bonne humeur. Bien au contraire, ils se réjouissent de voir toute cette activité dans leur village, ils examinent, s'émerveillent, posent des questions et surtout, ils nouent des contacts fantastiques avec les ouvriers, qui eux aussi commencent à se sentir chez eux. Il n'est pas rare de les entendre s'interpeller par leurs prénoms, ou de s'inviter à boire un café à tour de rôle. Tantôt dans

une maison, tantôt dans un container de chantier, ils se retrouvent parlent du village, de la vie, de leurs métiers respectifs. Le tea-room quant à lui est aussi un centre de rencontre qui ne désemplit pas à l'heure du casse-croûte et où pain, viennoiseries ou pizzas accompagnent cafés, thés et conversations.

Qui parlait d'intégration à Aigues-Vertes?



Compte d'exploitation de l'exercice 2005

	2005	Budget 2005	2004
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Contributions des personnes handicapées	4'433'686.40	4'520'000.00	4'145'624.00
Revenus des ateliers	440'194.65	316'000.00	376'450.90
Revenus des locations et intérêts	6'445.30	2'000.00	2'587.62
Revenus des prestations au personnel/tiers	510'475.37	551'500.00	547'070.24
Subvention Etat de Genève	5'466'948.00	5'466'948.00	5'165'241.00
Subvention OFAS	5'937'000.00	5'800'000.00	5'595'000.00
Autres subventions	13'627.50	0.00	11'620.50
Don lié à l'exploitation	5'000.00	0.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16'813'377.22	16'656'448.00	15'843'594.26
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires et charges sociales	12'168'439.35	12'761'264.31	11'812'727.60
Autres charges du personnel	151'037.05	135'647.00	136'641.29
Honoraires pour prestations salariales de tiers	7'529.25	15'500.00	110'943.70
Besoins médicaux	4'008.40	5'000.00	3'616.90
Alimentation	692'530.13	700'000.00	702'736.95
Entretien ménager	69'888.80	119'500.00	83'408.65
Entretien des bâtiments, réparations	696'410.82	691'000.00	718'884.93
Eau et énergie	257'674.15	239'500.00	228'745.60
Frais d'administration	326'393.35	278'500.00	421'838.82
Outils et matériel pour les ateliers	236'695.89	243'000.00	215'267.59
Assurances, taxes et autres charges	788'749.79	810'800.00	829'406.18
Frais d'utilisation installations, amortissements	520'665.66	756'148.00	598'073.38
Amortissements exceptionnels d'anciens Bâtiments détruits et rénovés	955'218.08	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16'875'240.72	16'755'859.31	15'862'291.59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(61'863.50)	(99'411.31)	(18'697.33)



Compte de produits et charges hors exploitation 2005

	2005 CHF	2004 CHF
PRODUITS		
Produits sur titres	77'859.10	141'049.50
Subventions OFAS/Etat de Genève/Ferme, Serre, bât. d'appui	261'000.00	1'688'000.00
Subventions OFAS / Etat de Genève pour Phase 2	1'414'099.89	0.00
Produits sur exercices antérieurs	296'235.73	301'626.60
TOTAL DES PRODUITS	2'049'194.72	2'130'676.10
CHARGES		
Pertes et frais sur titres	2'388.85	29'245.20
Charges sur exercices antérieurs	12'977.54	55'574.27
Charge finale affaire Auberge des Montagnards	139'704.85	0.00
Attributions aux Fonds et subventions attribués:		
– Fonds social	0.00	50'000.00
– Subventions OFAS/Etat de Genève/Ferme, Serre, bât. d'appui	261'000.00	1'688'000.00
– Subventions OFAS/Etat de Genève pour Phase 2	1'414'099.89	0.00
Attribution à la provision pour vacances et heures sup.	0.00	68'000.00
TOTAL DES CHARGES	1'830'171.13	1'890'819.47
RESULTAT HORS-EXPLOITATION	219'023.59	239'856.63



Bilan au 31 décembre 2005

	2005	2004
	CHF	CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Disponible		
Caisses	9'575.20	24'628.00
Comptes de chèques postaux	72'110.92	139'424.94
Banques	1'990'715.36	815'818.52
Banque compte pour réaménagement	2'622'216.19	42'905.20
Titres de placement	2'162'315.15	2'162'291.50
	6'856'932.82	3'185'068.16
Réalisable		
Débiteurs pensionnaires	281'272.30	294'442.10
Subventions à recevoir OFAS	4'916'000.00	4'632'349.00
Subventions à recevoir Etat de Genève	0.00	1'142'000.00
Autres débiteurs	32'248.95	26'573.70
	5'229'521.25	6'095'364.80
Stock divers	67'999.16	74'115.91
Stock ateliers	225'659.75	164'531.40
Actifs transitoires	53'599.90	168'201.80
	347'258.81	406'849.11
Fonds villageois, pécules et réserves	773'534.90	871'730.95
Fonds social, liquidités	300'213.43	297'252.10
	1'073'748.33	1'168'983.05
	6'650'528.39	7'671'196.96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13'507'461.21	10'856'265.12



Bilan au 31 décembre 2005

	2005	2004
	CHF	CHF
ACTIF IMMOBILISÉ		
Véhicules	699'174.65	636'004.65
Subventions et dons	(160'124.45)	(160'124.45)
Fonds d'amortissement des véhicules	(366'288.20)	(307'213.85)
	<u>172'762.00</u>	<u>168'666.35</u>
Machines de bureau	367'451.35	348'431.30
Subventions et dons	(143'406.30)	(142'352.30)
Fonds d'amortissement des machines	(161'919.23)	(127'917.86)
	<u>62'125.82</u>	<u>78'161.14</u>
Equipements de longue durée	2'169'036.00	1'964'347.40
Subventions et dons	(461'576.90)	(368'372.05)
Fonds d'amortissement des équipements	(973'515.90)	(847'184.33)
	<u>733'943.20</u>	<u>748'791.02</u>
Installations fixes	1'728'268.67	1'740'995.27
Subventions et dons	(447'439.55)	(273'088.40)
Fonds d'amortissement des installations fixes	(924'763.98)	(1'166'859.49)
	<u>356'065.14</u>	<u>301'047.38</u>
Rénovations et réaménagements en cours	<u>8'134'195.61</u>	<u>4'868'152.60</u>
Immeubles	11'173'904.07	10'570'604.37
Subventions et dons	(3'298'265.54)	(1'761'618.45)
Fonds d'amortissement des immeubles	(3'739'691.07)	(4'513'025.66)
	<u>4'135'947.46</u>	<u>4'295'960.26</u>
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	<u>13'595'039.23</u>	<u>10'460'778.75</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>27'102'500.44</u>	<u>21'317'043.87</u>



Bilan au 31 décembre 2005

	2005	2004
	CHF	CHF
PASSIF		
FONDS ÉTRANGERS		
Dettes à court terme		
Créanciers et fournisseurs	566'438.02	956'693.25
Créanciers du réaménagement	2'319'707.01	1'186'362.95
Autres créanciers et passifs transitoires	781'756.88	620'730.20
Pécules des villageois	844'597.77	865'719.63
	<u>4'512'499.68</u>	<u>3'629'506.03</u>
Dettes à moyen et long terme		
Compte courant et avances FERD	8'606.50	2'618'208.03
Emprunt à long terme de FERD	7'498'889.78	0.00
	<u>7'507'496.28</u>	<u>2'618'208.03</u>
TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS	<u>12'019'995.96</u>	<u>6'247'714.06</u>
FONDS ET SUBVENTIONS ATTRIBUÉS		
Fonds social	294'271.90	341'393.12
Subventions OFAS / Etat de Genève pour bât. d'appui	177'035.91	1'688'000.00
Subventions OFAS / Etat de Genève pour la phase 2	1'414'099.89	0.00
	<u>1'885'407.70</u>	<u>2'029'393.12</u>
FONDS PROPRES		
Fonds de réserve	13'039'936.69	12'818'777.39
Résultat d'exploitation	(61'863.50)	(18'697.33)
Résultat hors-exploitation et extraordinaire	219'023.59	239'856.63
	<u>157'160.09</u>	<u>221'159.30</u>
TOTAL DES FONDS PROPRES	<u>13'197'096.78</u>	<u>13'039'936.69</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>27'102'500.44</u>	<u>21'317'043.87</u>

Mouvement des fonds attribués et Annexe au bilan à disposition.



Bilan au 31 décembre 2005 de la FERD

	2005
	CHF
ACTIF	
ACTIF CIRCULANT	
Disponible	
Banques	2'294'851.30
Titres de placement	8'402'785.55
	<u>10'697'636.85</u>
Réalisable	
Débiteur Fondation Aigues-Vertes	8'606.50
Impôt anticipé	100'347.05
Actifs transitoires	161'727.00
Promesses de dons	1'535'800.00
	<u>1'806'480.55</u>
ACTIF IMMOBILISÉ	
Immobilisations financières	
Prêt Fondation Aigues-Vertes	<u>7'498'889.78</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>20'003'007.18</u>
PASSIF	
FONDS ÉTRANGERS	
Passifs transitoires	<u>4'300.00</u>
FONDS PROPRES	
Capital de dotation	12'000'000.00
Résultat de la période	7'998'707.18
	<u>19'998'707.18</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>20'003'007.18</u>



Compte de résultat du 11 octobre 2004 au 31 décembre 2005 de la FERD

11. 10. 2004 - 31.12. 2005

CHF

PRODUITS

Attributions de Fondation Aigues-Vertes et réattribution des promesses de dons	4'910'866.33
Transfert du Fonds S. Kim de Fondation Aigues-Vertes	442'902.30
Produits de la gestion des titres	359'293.70
Dons, legs et successions	1'082'873.32
Produits nets des manifestations	1'274'718.60
Produits divers	2'730.00

TOTAL DES PRODUITS **8'073'384.25**

CHARGES

Frais bancaires	56'317.07
Honoraires et frais administratifs	18'360.00

TOTAL DES CHARGES **74'677.07**

RÉSULTAT DE LA PERIODE **7'998'707.18**



Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte de produits et charges hors exploitation, et extraordinaires des fonds attribués et annexe) de la FONDATION AIGUES-VERTES, Bernex, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 14 mars 2006

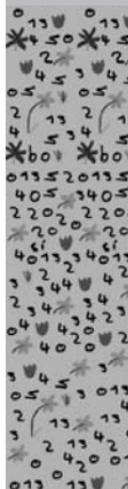
SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA

F. Savigny

B. Legast
(Responsable de la révision)

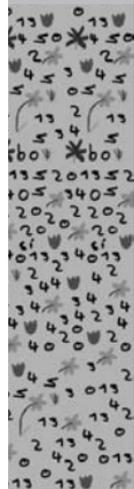
Annexes:

Comptes annuels (Bilan, Compte d'exploitation, Compte de profits et pertes hors exploitation, Mouvement des fonds attribués, Annexe).



Remerciements

Jour après jour Aigues-Vertes pousse dans sa campagne. Une nouvelle ferme inaugurée en fanfare, la mise sous toit de la maison de l'artisanat, l'émergence de nouvelles résidences, d'un restaurant public, de salles de sport, le tout conjugué à une technologie de pointe, respectueuse d'un environnement protégé et au service des concepts de sécurité, confort et communication, composent pour partie cette nouvelle expression architecturale de la campagne genevoise. Aujourd'hui, ces espaces de vie et d'acquisition de compétences, au service d'un projet institutionnel novateur, sont en phase de devenir réalité grâce à votre générosité, votre solidarité et votre engagement. Merci à vous tous, qui d'une manière ou d'une autre, êtes devenus acteurs du succès du projet Aigues-Vertes. Merci du fond du cœur à vous, Monsieur Serge Bednarczyk, qui avez, en tant que Président, permis à ce magnifique village de réussir son entrée dans le 21^{ème} siècle. Merci à vous Monsieur Thomas Büchi qui avez, au vu de vos nouvelles fonctions, accepté de poursuivre, avec Aigues-Vertes, ses habitants, ses professionnels et ses amis, cet ambitieux défi au service d'une intégration sociale réussie.





Aigues-vertes c'est
 lien pierre



VALERY GERGIEV CECILIA BARTOLI
Parrain et Marraine du village d'Aigues-Vertes



PROJET DE BUDGET 2007 à 2009

Libellé	Projet de budget 2007		Projet de budget 2008		Projet de budget 2009	
	106	115	116	125	120	129
Nombre de résidents			9		9	
Nombre d'externes						
Total						
Salaires		Fr. total		Fr. total		Fr. total
Educateurs, veilleurs, assistante sociale		7 635 895,87		8 668 832,93		9 169 026,69
Direction et administration		1 705 199,73		1 743 421,78		1 780 481,84
Service de maison, économat et cuisine		1 210 810,31		1 236 047,55		1 281 635,03
Personnel technique et maintenance		4 532 153,93		4 604 844,89		4 684 490,78
Ateliers		1 404 799,06		1 440 381,66		1 474 395,34
Salaires		12 409 920,90		13 749 528,81		14 715 029,67
Salaires des personnes handicapées		235 000,00		235 000,00		235 000,00
Charges sociales des personnes handicapées		25 000,00		25 000,00		25 000,00
Charges AVS, AI, APG		982 793,67		1 099 962,30		1 132 322,37
Charges assurance accident		187 389,81		207 617,89		213 725,85
Charges assurance maladie		2 202 716,10		2 444 054,14		2 512 234,03
Prévoyance professionnelle		982 793,67		1 099 962,30		1 132 322,37
Charges sociales		2 393 253,25		2 651 586,63		2 729 604,62
Total salaires et charges sociales		15 063 174,15		16 661 125,44		17 143 634,29
Annonces, frais engagement		30 000,00		30 000,00		15 000,00
Formation et perfectionnement		2 481 980,42		2 74 990,58		2 83 080,59
Fête du personnel		20 000,00		25 000,00		30 000,00
Autres frais accessoires du personnel		3 000,00		3 000,00		3 000,00
Autres charges du personnel		301 198,42		332 990,58		331 080,59
Personnel temporaire éducateurs		3 500,00		3 500,00		3 500,00
Personnel temporaire administration		15 000,00		15 000,00		15 000,00
Personnel temporaire économat et service de maison		3 500,00		3 500,00		3 500,00
Personnel temporaire technique et maintenance						
Honoraires pour prestation de tiers (non soumis aux charges sociales de l'institution)		22 000,00		22 000,00		22 000,00
TOTAL CHARGES DU PERSONNEL		15 366 372,56		17 016 116,02		17 486 714,89

Libellé	Projet de budget 2007	Projet de budget 2008	Projet de budget 2009
	Fr,total	Fr,total	Fr,total
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits pharmaceutiques	2'500.00	3'000.00	3'000.00
Médicaments	2'500.00	3'000.00	3'500.00
Matériel médical	1'500.00	2'000.00	2'000.00
Besoins médicaux	6'500.00	8'000.00	8'500.00
Alimentation	950'000.00	1'040'000.00	1'075'000.00
Linges et textiles	50'000.00	45'000.00	45'000.00
Ménage	75'000.00	80'000.00	80'000.00
Lessives et nettoyages, blanchissage	45'000.00	50'000.00	55'000.00
Sous traitance entretien	0.00	0.00	0.00
Sous traitance nettoyage	0.00	0.00	0.00
Entretien	170'000.00	175'000.00	180'000.00
Entretien,réparations des bâtiments	250'000.00	250'000.00	250'000.00
Entretien,réparations installations fixes	120'000.00	140'000.00	150'000.00
Outils matériel (pour l'entretien de la propriété)	170'000.00	170'000.00	170'000.00
<u>Entretien, réparation, bâtiments, inst. fixes, outillage mat.</u>	<u>540'000.00</u>	<u>560'000.00</u>	<u>570'000.00</u>
Entretien,réparations des équipements	60'000.00	60'000.00	60'000.00
Entretien,réparations des machines de bureau	45'000.00	50'000.00	50'000.00
<u>Entretien,réparations des équipements, machine de bureau</u>	<u>105'000.00</u>	<u>110'000.00</u>	<u>110'000.00</u>
Entretien, exploitation des véhicules	25'000.00	25'000.00	25'000.00
Frais d'essence	30'000.00	35'000.00	35'000.00
<u>Entretien, exploitation des véhicules, frais d'essence</u>	<u>55'000.00</u>	<u>60'000.00</u>	<u>60'000.00</u>
Sécurité	165'000.00	170'000.00	180'000.00
Qualité environnement	22'000.00	10'000.00	10'000.00
Qualité Sécurité	23'000.00	15'000.00	15'000.00
Entretien, réparations	910'000.00	925'000.00	945'000.00

Libellé	Projet de budget 2007			Projet de budget 2008			Projet de budget 2009		
		Ft.	total		Ft.	total		Ft.	total
Electricité		130'000.00			160'000.00			170'000.00	
Gaz		5'000.00			5'000.00			5'000.00	
Combustibles bois		165'000.00			165'000.00			165'000.00	
Eau		80'000.00			90'000.00			95'000.00	
Eau et énergie		380'000.00			420'000.00			435'000.00	
Matériel de bureau		55'000.00			60'000.00			60'000.00	
Frais de ports, téléphones		85'000.00			95'000.00			95'000.00	
Journaux et documentation professionnels		6'000.00			6'000.00			6'000.00	
Frais informatiques et maintenance		60'000.00			80'000.00			80'000.00	
Prestations de tiers (Organe de révision, autorité de surveillance...)		40'000.00			40'000.00			40'000.00	
Honoraires, assistance comptable		20'000.00			20'000.00			20'000.00	
Autres honoraires, consultants, expertises		20'000.00			20'000.00			20'000.00	
Hôtel et restaurant		20'000.00			20'000.00			20'000.00	
Frais de représentation		10'000.00			10'000.00			10'000.00	
Petits frais divers		3'500.00			4'000.00			4'000.00	
Frais de bureau et administration		319'500.00			355'000.00			355'000.00	
Achats ateliers		250'000.00			260'000.00			260'000.00	
Achats outillage		60'000.00			65'000.00			65'000.00	
Autres dépenses		45'000.00			45'000.00			45'000.00	
Frais des ateliers d'occupation		355'000.00			370'000.00			370'000.00	
Assurances immobilières et mobilières		120'000.00			120'000.00			140'000.00	
Assurances RC		1'600.00			1'600.00			1'600.00	
Assurances des véhicules		22'000.00			22'000.00			22'000.00	
Total assurances		143'600.00			143'600.00			163'600.00	
<u>Prestations sociales et loyers des personnes handicapées</u>		90'000.00			90'000.00			90'000.00	

Libellé	Projet de budget 2007 Fr. total	Projet de budget 2008 Fr. total	Projet de budget 2009 Fr. total
Taxes et cotisations	40'000.00	45'000.00	45'000.00
Séminaires du conseil de Fondation	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Publicité	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Autres charges concernant les personnes handicapées	35'000.00	40'000.00	42'000.00
Autres charges d'exploitation	15'000.00	17'000.00	17'000.00
Service de voirie	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Evénements	45'000.00	50'000.00	50'000.00
Rapport annuel	10'000.00	10'000.00	10'000.00
TVA home	15'000.00	17'000.00	19'000.00
Frais divers	25'000.00	25'000.00	25'000.00
Imprimés	24'000.00	24'000.00	24'000.00
<u>Taxes, autres charges d'exploitation</u>	<u>246'000.00</u>	<u>265'000.00</u>	<u>269'000.00</u>
Achats boutiques (boutique village et en ville)	480'000.00	550'000.00	565'000.00
Frais boutiques (loyer, téléphone, décoration, et divers)	30'000.00	35'000.00	35'000.00
<u>Achats et frais boutiques</u>	<u>520'000.00</u>	<u>585'000.00</u>	<u>600'000.00</u>
Assurances, taxes, impôts et autres charges d'exploitation	999'600.00	1'087'600.00	1'127'600.00
Intérêts et frais bancaires	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Droit de superficie	36'948.00	36'948.00	36'948.00
Petits équipements	80'000.00	80'000.00	80'000.00
<u>Amortissements sur le coût d'acquisition</u>	<u>340'000.00</u>	<u>380'000.00</u>	<u>415'000.00</u>
Amortissement bâtiments (2%)	245'000.00	320'000.00	380'000.00
Amortissement installations fixes (5%)	250'000.00	330'000.00	360'000.00
Amortissement équipements (10%)	51'000.00	51'000.00	51'000.00
Amortissement machines de bureau (20%)	97'000.00	97'000.00	97'000.00
Amortissement véhicules (20%)	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Amortissement véhicules utilitaires	12'000.00	12'000.00	12'000.00
<u>Frais d'utilisation des installations</u>	<u>1'126'948.00</u>	<u>1'321'948.00</u>	<u>1'446'948.00</u>
TOTAL AUTRES CHARGES	5'217'548.00	5'698'548.00	5'938'048.00
AMORTISSEMENT VALEUR RESIDUELLE DES BATIMENTS	338'374.00	361'651.00	0.00
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	20'942'294.55	23'076'515.02	23'634'762.89
Nombre total de résidents	115	125	129
Coût par personne handicapée	182'106.91	184'612.12	181'664.83

Libellé	Projet de budget 2007 F.totaal	Projet de budget 2008 F.totaal	Projet de budget 2009 F.totaal
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Pensions des Villageois	5'430'000.00	5'940'000.00	6'140'000.00
Allocations d'impotence	4'700'000.00	5'200'000.00	5'230'000.00
Contributions personnes handicapées	5'900'000.00	6'460'000.00	6'665'000.00
Revenus de la fabrication (ventes à l'extérieur)	250'000.00	250'000.00	250'000.00
Revenus de la fabrication (ventes internes)	180'000.00	175'000.00	180'000.00
Produits d'exploitation	410'000.00	425'000.00	430'000.00
Locations	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Intérêts du capital			
Revenus locations et intérêts	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Revenus de la cafétéria, du restaurant	10'000.00	15'000.00	15'000.00
Remboursements nourriture du personnel	140'000.00	145'000.00	145'000.00
Remboursements logement du personnel	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Remboursements de téléphone	7'000.00	7'000.00	7'000.00
Ventes au personnel et à des tiers	3'000.00	3'000.00	4'000.00
Autres revenus	13'500.00	13'500.00	13'500.00
Ventes externes des boutiques (boutique village et en ville)	53'000.00	60'000.00	60'000.00
Ventes internes des boutiques (boutique village et en ville)	420'000.00	460'000.00	470'000.00
Revenus de prestations au personnel, à des tiers	642'500.00	694'500.00	705'500.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6'364'500.00	7'596'500.00	7'815'500.00
RESULTAT AVANT SUBVENTIONS	-13'977'794.56	-15'480'015.02	-15'619'262.89
Subvention OFAS (contrat TAEP jusqu'en 2006)	?	?	?
RESULTAT AVANT SUBVENTION CANTONALE	-13'977'794.56	-15'480'015.02	-15'619'262.89
Nombre de résidents	115	125	129
Subvention OFAS + Cantonale par pers.handicapée	121'546.04	123'840.12	121'079.56